



Communiqué

Commerce des armes : un sujet tabou : Un rassemblement pacifique interdit devant le salon de l'armement EuroSatory

Depuis plus de 25 ans, des militants et militantes d'organisations partisans de la Paix organisent des initiatives contre ce Salon de la mort. En particulier devant le lieu où il s'organise, le Parc des Expositions de Villepinte au Nord de Paris. Jusqu'à cette année, elles étaient cantonnées dans un espace réduit, mais qui permettait de déployer des banderoles et de distribuer des tracts et des flyers.

Cette année, la Préfecture de Seine-Saint-Denis a émis un arrêté interdisant toute manifestation et tout rassemblement dans les communes de Villepinte et de Tremblay, aux abords de ce Salon, pendant toute sa durée. Nous l'avons appris sur place lundi matin ! L'ensemble du périmètre est donc réservé aux vendeurs de mort et de destruction et aux acheteuses et acheteurs venant de tous les régimes répressifs. Il n'y a pas de discussion possible, la société civile n'a pas sa place à cette table, alors que l'industrie de l'armement dispose de lobbies exerçant une influence très importante, excessive, auprès des décideurs et décideuses politiques mondiaux.

Il fallait aussi empêcher que ses vendeurs et clients rencontrent toute personne scandalisée par ce commerce qui génère des morts réels : morts directement par ces armes, morts par la sous-nutrition que les guerres créent (majoritairement des enfants), victimes du dérèglement climatique auquel les armes contribuent de manière très forte (effets maintenus sous omerta).

Nous pensons que cette manifestation d'autorité arbitraire est finalement un aveu de faiblesse. Tous les peuples aspirent à la paix et tous les peuples savent que les armes qui sont fabriquées sont destinées à être utilisées.

Venez nombreuses et nombreux exprimer votre indignation mercredi 15 juin à partir de 12h place de la République à Paris ou dans toutes les villes où des manifestations seront organisées contre ce salon de la mort. Exigez la suppression de ce salon immoral. Signez la pétition contre ce commerce de la honte*.

Paris, le 14 juin 2022

* www.mvtpaix.org, signet « je m'engage » puis « pétitions »